

CADTM  
17 rue de la bate  
45150 Jargeau

Jean-Philippe Grand  
Elections législatives 2012  
1<sup>re</sup> circonscription du Loiret

Orléans, le 13 juin 2012,

Bonjour,

En réponse à votre questionnaire aux candidats, veuillez trouver ci-dessous quelques éléments de ma réflexion personnelle et des orientations politiques que je défends.

### **Analyse globale**

- Pensez-vous que la totalité de la dette publique française est légitime, ou bien qu'elle a été souscrite au moins en partie pour des choix illégitimes comme la baisse des recettes fiscales en provenance des ménages aisés et des grandes entreprises ?
- Etes-vous favorable à un audit complet de la dette publique française ? Si oui, pensez-vous que des élus et des organisations citoyennes doivent être membres de cette commission d'audit ?

La dette publique française résulte de plusieurs décennies de déséquilibre du budget de l'Etat. Elle a pris une ampleur inédite ces dix dernières années en dépit des engagements européens de la France. La façon de répondre à la crise financière de 2008 par le renflouement des banques n'a rien arrangé, d'autant qu'aucune condition ne leur a été imposée en échange. De manière générale il est parfaitement légitime pour un pays de s'endetter pour investir, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de biens immatériels. Investir dans les infrastructures de transports, les bâtiments économes ou passifs, les énergies renouvelables, cela prépare la transition énergétique du pays et lui donne des moyens de rembourser. Investir dans la jeunesse, l'éducation ou la recherche, cela accroît les potentialités du pays en même temps que le bien être de sa population. Malheureusement la dette récente de France répond beaucoup plus à un manque de recettes fiscales et à des engagements hasardeux des fonds publics, à commencer par des opérations militaires discutables. De ce point de vue vous avez raison de discuter la légitimité de cette dette. Comme vous, je pense qu'un audit précis doit en être mené et cela d'une façon indépendante. Ainsi, bien que l'expertise nécessaire soit importante, il conviendrait d'associer la société civile au travail que mèneraient les services de l'Etat. Les élus, les corps intermédiaires et des organisations citoyennes comme la vôtre y auraient leur place. J'imagine fort bien que l'on mette en place des comités d'expertise citoyenne comme

cela a pu être fait pour étudier l'impact des cultures OGM.

Enfin, il ne peut être question de dette légitime ou non sans s'interroger sur les pays du Sud actuellement débiteurs de la France ou d'intérêts français. La politique étrangère passée de la France, notamment sur le continent africain, mérite aussi un audit qui pourrait conduire à annuler une partie de la dette de nos anciennes colonies par exemple.

### **Audit local**

- Plusieurs dizaines de collectivités du Loiret et d'organismes publics sont touchés par le problème des prêts "toxiques" et la raréfaction actuelle du crédit, comment pensez-vous les aider à y faire face ?

- Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale a proposé la création d'un « pôle d'assistance et de transaction » pour négocier au niveau national face aux banques au nom des acteurs publics locaux touchés. Etes-vous favorable à la création de ce pôle et à une présence des organisations citoyennes en son sein ?

La situation des collectivités locales est effectivement inquiétante car elles contribuent très largement à l'investissement public. Nous nous trouvons dans une situation scandaleuse où des banques privées bénéficient de liquidités publiques à taux bas et les prêtent en retour aux collectivités locales avec parcimonie et à des taux élevés. Ces banques sont souvent les mêmes qui ont proposé par le passé des prêts « toxiques », au demeurant illégaux. Je serai bien entendu très attentif à la situation dans le Loiret et particulièrement dans la première circonscription si ses électeurs me confient le mandat de député. Mais je rechercherai avant tout des solutions applicables dans l'ensemble du pays sans encourager de concurrence malsaine entre collectivités. Le recours à des emprunts obligataires, par exemple, peut apporter une solution à la raréfaction actuelle du crédit, malgré l'inconvénient de la notation par une agence ; cependant il faut qu'il s'agisse d'une démarche solidaire et non, à l'instar du Conseil général du Loiret, de faire cavalier seul. Un « pôle d'assistance et de transaction » est effectivement nécessaire pour accompagner les collectivités territoriales et surtout pour s'assurer qu'elles ne travaillent pas les unes contre les autres. Je ne sais pas, selon la forme qu'il prendra, si des organisations citoyennes y auraient leur place mais il faudra que la transparence la plus totale soit assurée et que l'apport de la société civile ne soit pas écarté d'un revers de manche.

### **Pacte budgétaire**

- Etes-vous favorable au Pacte budgétaire sous sa forme actuelle ? Proposez-vous de renégocier ce traité puisque les remèdes de la rigueur aggravent la crise et la situation sociale des pays qui l'appliquent ?

- Etes-vous favorable à un référendum en France sur ce Traité, puisqu'il s'agit de l'avenir des peuples d'Europe, de leurs droits sociaux et de leur quotidien ?

Je ne suis pas favorable au Pacte Budgétaire dans sa forme actuelle. Il est indispensable de le renégocier ou de lui adjoindre un complément qui le réoriente vers une vision moins comptable de la vie sociale et économique de l'Europe. Le Pacte Budgétaire, tout comme la règle d'or de certains pays ou les critères de Maastricht, propose une réponse technique figée et idéologique à une situation financière instable, sans prendre en compte les aspirations politiques qui pourraient être exprimées par la voie démocratique. Si l'Europe ne peut s'affranchir d'une forme d'équilibre budgétaire, cela ne peut se concevoir uniquement selon des critères

financiers abstraits. La qualité des dépenses et l'origine des recettes pèsent évidemment beaucoup plus que leurs quantités exactes. De même que la « croissance » mesurée par le seul PIB n'a rien à voir avec l'amélioration des conditions de vie des populations actuelles et le respect du droit des populations futures à s'assurer également des conditions de vie optimales.

S'agissant de l'avenir des peuples d'Europe, le recours au référendum devrait être conçu à l'échelle de l'Union et non dans chaque pays séparément. Je suis sûr que beaucoup de gens partageraient cette vision des choses si un unique pays, par ce type de consultation, se trouvait en passe de faire capoter une réforme importante vers une Europe plus sociale ou garantissant mieux la prise en compte d'enjeux environnementaux, énergétiques ou climatiques.

Soyez assurés de mon écoute attentive à vos propositions  
Bien cordialement,

Jean-Philippe Grand

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Grand', with a stylized flourish extending from the end.